

Un brin de muguet contre les huiles de schiste

Publié le lundi 30 avril 2012 à 11H00



Jacqueline Gouby et Marie-Ange Piquet ont créé un collectif apolitique avec la seule ambition de protéger l'environnement.

ROZOY (Aisne) Demain matin, le collectif citoyen Marie-Ange 02 vous offre du muguet au Hameau de Gillauche. Peut-être le dernier qui aura poussé dans les bois alentour...

LE dernier collectif citoyen contre les gaz et huiles de schiste, Marie-Ange 02 va fêter à sa façon le 1er mai ! Il n'est pas question de travail mais de partage : celui d'offrir un brin de muguet. « Un moment de bonheur, naturel aux yeux de tous mais bientôt exceptionnel », invite le collectif dans un tract.

Marie-Ange Piquet et Jacqueline Gouby, les meneuses de ce nouveau regroupement citoyen apolitique, vous accueillent demain matin à partir de 9 heures au 1 hameau de Gillauche.

Vous ne pouvez pas vous tromper, c'est la première maison face au terrain qui devrait accueillir une plate-forme pétrolière. De son jardin, Marie-Ange Piquet aura une vue imprenable sur le futur derrick de 50 mètres de haut.

« Cette action pour le 1er mai est symbolique, confient les organisatrices. Nous allons remettre un brin de muguet de la région, peut-être les derniers que nous aurons ramassés dans nos bois. »

Les deux femmes craignent la disparition des clochettes parfumées et plus généralement de la faune et la flore des alentours, si la société Toréador réalise son forage sur la commune de Rozoy-Belleville et exploite les huiles de schiste par fracturation hydraulique. Le brin de muguet sera donc l'opportunité d'informer les visiteurs de la situation et les inciter à se mobiliser.

Ce nouveau collectif, créé il y a deux mois, est déjà très actif sur toutes les manifestations de la région : foire, brocante, marché... Tout est occasion à distribuer des tracts contre l'exploitation des huiles de schiste dans le Sud de l'Aisne. Sur ces documents, est affiché sur une face le logo du collectif. « Utilisez-le, mettez-le dans votre voiture, montrer que vous êtes contre ! »

Le collectif Marie-Ange 02, ne cherche pas à multiplier les membres, à l'inverse « nous incitons les habitants des autres communes concernées par les permis * de se réunir en collectif. Nous sommes prêts à les aider et à les soutenir dans leur démarche. Soyons solidaires, montrons que nous existons ! »

Et si demain vous ne pouvez pas vous déplacer, allez chercher votre brin de muguet numérique sur la page internet du collectif hébergée par le site www.sudaisne.com

*Outre le permis de Château-Thierry accordé à la Société Toréador, quatre autres sont à l'instruction. Ils recouvrent entièrement le territoire du Sud de l'Aisne et remontent même jusqu'à Villers-Cotterêts et Oulchy-le-Château dans le Soissonnais (l'union du 23 février 2012).

Isabel DA SILVA